



Logement indécent /insalubre

Par **juju_1990**, le **13/11/2020** à **09:10**

Bonjour, Nous y avons emménagé fin novembre 2017. Un an et 3 mois après, nous avons remarqué que l'eau rentrait dans l'appartement quand il pleut très fort (fuite au niveau de toutes les fenêtres de l'appartement). Nous en avons parlé au propriétaire que le papier peint se décollait partout il nous a dit de simplement recoller. Concernant les fenêtres, il nous a dit qu'il verrait pour changer les joints en contactant des entreprises et nous a coupé un bout de joint sur une fenêtre de côté (qui fuit bien maintenant quand il pleut beaucoup sur cette fenêtre mais heureusement ce n'est pas souvent) . Cependant, le temps a passé et malgré qu'on le lui a redit les soucis (téléphone et quand on le voyait), notamment qu'on avait eu la présence de champignons dans la chambre il nous avait juste dit de mettre de l'eau de javel dessus. Impossible puisqu'il y a de la moquette en-dessous du lino et que celle-ci dépasse d'un centimètre du lino.

Ensuite, le propriétaire est tombé subitement gravement malade (cancer) . Quand il est venu nous voir, nous lui en avons reparlé et il nous a dit qu'il verrait pour installer des volets aux fenêtres pour régler le problème. Quelques mois après il est décédé. Nous avons donc attendu un peu par respect avant d'en reparler à la propriétaire (sa femme est devenue notre propriétaire) et Noël approchant peu de temps après. On a pensé qu'elle nous contacterait, son mari lui disant tout.

Nous lui avons envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception vers la fin du confinement avec les photos pour preuve. Elle a pris les dispositions en nous demandant de contacter les entreprises pour faire des devis. Avec les vacances d'été et le confinement, les rendez-vous se sont espacés entre les entreprises. Nous avons uniquement les fenêtres des chambres qui seront changées en décembre ou plutôt en janvier, avec le confinement. Les autres fenêtres seront changées l'année prochaine. On a de plus en plus du mal à fermer les fenêtres du salon et de la cuisine (on en a fait part également à la propriétaire par mail) , Cependant, elle nous a parlé que du remplacement des fenêtres mais rien concernant les

sols bons à remplacer (première chambre moquette moisie en dessous du lino, papier peint moisi par l'humidité) et 2ème chambre lino non fixé à notre arrivée dans les lieux (trou fait lors du déménagement pour déplacer le bz) et peut être de la condensation en-dessous mais moquette d'origine en-dessous qui date de très longtemps.

Je l'ai contacté en lui disant ce qu'elle compte faire pour les sols et les papiers peints. Elle m'a répondu qu'elle paiera une partie pour le revêtement de sol et une partie si seulement on choisit de mettre du papier peint, sachant que comme nous en avons eu assez que le papier peint se décolle partout et que rien ne se faisait, nous avons mis de la peinture partout. Je trouve cela bizarre de vouloir absolument que l'on mette du papier peint dans les chambres. J'ai l'impression que ça cache quelque chose.

Nous souhaitons savoir les démarches à faire sachant que tout ceci a été provoqué par les fuites des fenêtres et que nous n'avons pas cessé de prévenir son mari (malheureusement par téléphone car au moindre soucis il préférerait qu'on l'appelle et il venait assez régulièrement) qui n'est plus de ce monde aujourd'hui....

Aussi, je l'avais contacté suite à la ventilation naturelle qui, je crois n'a jamais fonctionné mais qui date déjà de l'ancien locataire (les grilles n'étaient pas nettoyées à notre arrivée dans les lieux) et quand nous les avons nettoyées nous avons trouvé plein de poussière et surtout de la moisissure... bizarrement elle devait me contacter après s'être renseignée concernant le paiement de qui doit payer pour une intervention éventuellement et aucune réponse. J'ai l'impression qu'il n'y a aucun nettoyage ni contrôle chaque année car il est difficile d'accès en plus (bien en hauteur et profond). La tuyauterie est très ancienne et est à revoir sûrement (repeinte).

Aussi, nous venons d'apprendre que je suis enceinte, hors nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre encore plus longtemps, ayant tout à préparer pour notre bébé dans plusieurs mois et il en va de notre santé avec la moisissure et les champignons dans la chambre.

Quels conseils nous donneriez-vous ?

Nous aimerions faire venir un expert mais où pouvons-nous nous renseigner car nous souhaitons partir de l'appartement dès lors qu'on aura trouvé un autre logement ? J'ai vu que si l'on déclarait à la mairie que le logement est insalubre ou indécemment, la propriétaire aurait jusqu'à 6 mois pour effectuer les travaux, hors je serais au bout de ma grossesse, voir j'aurais accouché donc impossible... voilà merci de nous éclairer. Cordialement.

Par **Visiteur**, le **13/11/2020** à **14:24**

Bonjour

Je vous invite à prendre contact avec l'ADIL de votre secteur.

<https://www.anil.org/>

Par **juju_1990**, le **13/11/2020** à **18:33**

Bonjour, d'accord merci. Bonne soirée à vous.

Par **Visiteur**, le **13/11/2020** à **19:23**

Ici pour vous rendre service quand c'est possible.

Par **juju_1990**, le **13/11/2020** à **19:29**

Oui puis désolée pour le long pavé mais il valait mieux que je détaille.

Par **Visiteur**, le **13/11/2020** à **21:21**

Ici pour vous rendre service quand c'est possible.